

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 34 (1963)
Heft: 11

Artikel: Conférence à Bâle : la lutte contre la pollution des eaux dans le Jura
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence à Bâle

La lutte contre la pollution des eaux dans le Jura

Récemment, l'Association pour la protection des eaux du Nord-Ouest de la Suisse a organisé, à Bâle, une conférence, au cours de laquelle deux exposés furent présentés. L'un par M. Robert Burkard, de Soleure, et l'autre par M. Hansjörg Schmassmann, de Liestal. Ils parlèrent notamment de la pollution des eaux dans le Jura et spécialement de la Birse et de ses affluents. De nombreux clichés et tableaux illustrèrent leurs propos. On sait que la lutte menée contre cette pollution des eaux a contraint l'Usine Dozière S. A. à Delémont à fermer ses portes dès le 1^{er} novembre 1963. En effet, les eaux résiduaires que cette entreprise déversait dans la Sorne et qui s'écoulaient ensuite dans la Birse étaient considérées comme la cause principale des impuretés constatées dans l'eau et de leur nocivité.

Il n'est donc pas sans intérêt, pensons-nous, de nous étendre quelque peu sur cet important problème. Signalons à ce sujet que les travaux du D^r Schmassmann ont été publiés dans les bulletins mensuels de septembre et d'octobre 1963 de la Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau auxquels nous nous référons en partie.

Depuis un certain nombre d'années déjà, la pollution des eaux en général, et celle de la Birse en particulier, a soulevé des polémiques aussi bien au Parlement que dans la presse et dans certains milieux de la population. Autrefois, et sans remonter à plus d'une génération, la Birse était, pour beaucoup, un endroit idéal pour se baigner. Aussi longtemps que cette rivière se purifiait d'elle-même, tout au long de son cours, des matières résiduelles relativement peu importantes qui y étaient déversées, la rivière était aussi un lieu de prédilection pour les pêcheurs. Le poisson y était abondant. Mais, petit à petit, ce dernier disparaissait, car il ne trouvait plus suffisamment d'oxygène pour vivre. Un autre danger, très important aussi, se présentait : les eaux souterraines nécessaires à la population de cette région, comptant près de 70 000 habitants, devenaient impropres à la consommation. Seul, un contrôle systématique de la qualité de l'eau, tout au long du cours de la Birse, devait permettre de déterminer exactement les causes de cette situation qui, avec le temps, empirait et ne s'améliorait pas.

En 1949, dans le domaine général des études pour la protection des eaux contre la pollution industrielle, une commission fut constituée. Un groupe de planification régionale du Nord-Ouest de la Suisse fut chargé d'effectuer des contrôles techniques et biologiques. Cette commission professionnelle a commencé ses travaux par un examen systématique de l'Aar, depuis le lac de Bienne jusqu'au Rhin, puis en

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland Entièrement rénové — Confort	(A. Flückiger) (032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés — Confort	(L. Gatheral) (066) 7 56 63
Boncourt	Hôtel de la Rochette Chambres tout confort	(G. Suter-Mazzucotelli) (066) 7 56 14
Delémont	Hôtel Terminus Tout confort	(Robert Obrist) (066) 2 29 78
Laufon	Hôtel du Jura Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence	(M. Regli) (061) 89 51 01
Moutier	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf — Confort, salles	(Jean Marty) (032) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) (066) 6 11 41
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) (066) 5 31 49

1156

collaboration avec les services compétents allemands, du Rhin depuis le lac de Constance jusqu'à Karlsruhe. Ce n'est qu'ensuite que des mêmes examens et contrôles furent étendus de la source de la Birse jusqu'à son embouchure dans le Rhin à Bâle. Ces examens eurent lieu durant vingt-cinq heures d'affilée, les 28 et 29 octobre 1962, en onze endroits différents.

Cette commission d'étude était présidée par le Dr R. Burkard, de Soleure, et comprenait des représentants qualifiés des cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne et Soleure. Chaque contrôle consistait en prélèvements d'eau pendant une heure, à des intervalles de six à dix minutes. La température de l'eau et de l'air était mesurée conjointement aux prélèvements. Les résultats de ces examens purent ensuite être confrontés avec des études faites antérieurement dans le même but, à la requête du canton de Bâle-Campagne, par exemple, dans les années 1934 à 1947 et 1955-1956 et de l'Usine métallurgique de Dornach en 1958-1959.

Ainsi qu'on le sait, la Birse jaillit à Pierre-Pertuis, près de Tavannes, et après un parcours de 73 km. environ se jette dans le Rhin en amont de Bâle. La différence de niveau entre sa source et l'embouchure est de 525 mètres. Sur son parcours, la Birse reçoit les eaux résiduaires industrielles de l'Usine de Choindoz, de la Fabrique de cellulose de Delémont (indirectement par la Sorne) et des Fabriques de papier de Laufon, Zwingen, Grellingue et Arlesheim. L'eau potable contient normalement 6 mg/l. de matières organiques polluées. A sa source, la Birse en a seulement 3 mg/l. ! Avant Delémont, ce degré passe à 12 mg/l., alors qu'à la jonction de la Sorne et de la Birse, cette norme est de 323 mg/l. ! Près de Soyhières, baisse de régime avec 120 mg/l. et à Saint-Jacques, près de Bâle, 66 mg/l. A titre comparatif, la Limmat en dessous de Zurich en contient 21 mg/l. et le Rhin en aval de Bâle 17 mg/l.

Les contrôleurs ont relevé une forte diminution de la pollution des eaux de la Birse entre Delémont et Bâle, grâce notamment aux eaux d'affluents secondaires tels que la Lucelle par exemple. Les eaux résiduaires déversées dans la Birse **avant** Delémont correspondent aux eaux usées d'une population de 11 000 habitants ; dans la Sorne, à Delémont, elles correspondent à la population d'une grande ville de 200 000 habitants (alors que la population réelle est de 20 000 habitants !). A Saint-Jacques, près de Bâle, la proportion est de 127 000 contre effectivement 114 000 habitants. Ces chiffres sont donc très éloquentes. Si l'on tient compte au surplus que les eaux résiduaires déversées par la Fabrique de cellulose de Delémont contiennent des matières très difficilement absorbables par les substances organiques, il n'est pas étonnant que, dans la région de Laufon par exemple, les infiltrations de l'eau de la Birse polluèrent fortement les eaux souterraines et particulièrement pendant l'été très sec de 1962.

Les expériences faites ont permis de constater que, près du barrage formant le « lac de Grellingue », une bonne partie de l'eau était libérée de ses impuretés ; cela est dû à un ralentissement du courant

facilitant une régénération naturelle des substances. En effet, l'eau s'écoule à cet endroit à une allure de 0,2 m/sec. apportant une sédimentation des matières usées.

Le problème des eaux polluées de la Birse prend toute son importance lorsque l'on sait que les infiltrations souterraines de cette rivière, en dessous d'Aesch, alimentent également les eaux souterraines de la vallée du Rhin.

Toutefois, lors de contrôles au moment des basses eaux, où les infiltrations souterraines de l'eau de la Birse se mêlent aux eaux souterraines du Birseck, les matières polluées ne représentent plus que 3 mg/l. (soit la même quantité qu'à la source de la rivière à Pierre-Pertuis), ce qui est une preuve de l'importance de la purification des eaux de la Birse s'effectuant par elle-même au moment où elle ne reçoit plus d'eaux résiduaires. Il n'empêche que la pollution bactérielle de la Birse se monte à un niveau très élevé. C'est ainsi qu'en 1958-1959, lors de contrôles périodiques de l'eau naturelle brute à l'Usine métallurgique de Dornach, il a été constaté, à quelques exceptions près, des impuretés de l'ordre d'importance 10 000 fois plus élevées que dans l'eau potable.

Les stations de pompage d'eau des communes de Dornach et d'Aesch ont fait procéder chaque semaine, par le chimiste cantonal du canton de Soleure, à deux contrôles approfondis de la qualité de l'eau. A la station de pompage de Dornach, qui était la plus touchée par la pollution, il a été relevé durant l'hiver 1962/1963 une valeur d'utilisation de permanganate de calcium jusqu'à 16,9 mg/l., soit à près de trois fois plus que la valeur maximale admise pour l'eau potable qui est, rappelons-le, de 6 mg/l. Cette pollution était due, exclusivement, selon les experts, aux déversements de la Fabrique de cellulose de Delémont dans la Birse. Afin d'éviter tout danger d'épidémie, la population avait été invitée à fin 1962 à n'utiliser que de l'eau bouillie préalablement. Au moment où l'eau était la plus polluée, elle contenait des substances phéniques qui étaient traitées par chlorification ; il en résulta alors une modification du goût de l'eau qui devint absolument imbuvable. Ce n'est que par des mesures appropriées et très onéreuses qu'un danger d'épidémie latent a été évité.

Afin de rendre à nouveau aux eaux de la Birse ses qualités naturelles, des mesures radicales ont déjà été prises. Actuellement, la Fabrique de cellulose de Dozière S. A. a fermé ses portes dès le 1^{er} novembre 1963. Toutefois, cela ne signifie pas que d'autres mesures ne devront pas encore être prises par certaines entreprises industrielles qui déversent également leurs eaux résiduaires dans la Birse et contribuent aussi à sa pollution.